

MON PÈRE EST ALCOOLIQUE MAIS NE L'ADMET PAS !

Par Profil supprimé Postée le 27/10/2014 13:01

Bonjour, je me présente, je m'appelle Tom et j'ai 14 ans. J'ai un problème qui dure depuis assez longtemps maintenant, mon papa est alcoolique, mais ne l'admet pas.
Encore Samedi dernier, nous étions invité a une soirée, il a bu toute la journée et le soir arrivé en soirée, il a bu 3 verres et il a fait un scandale, il c'est endormi dehors devant la voiture.
Le problème est qu'il a des paroles méchantes, avant ce n'était qu'envers ma mère mais depuis ce samedi justement c'est à moi aussi.. J'en ai marre d'être toujours sur mes gardes car j'ai toujours peur qu'il devienne violent !
Nous lui avons demander si il avait un problème avec l'alcool et sa réponse est sans doute : "Non" !
Donc impossible pour nous de lui faire entendre qu'il faudrait qu'il se fasse soigner pour ce problème ! Encore, il nous dit que il peut arrêter quand il veut !!
Ma mère en a marre, mais l'aime donc reste avec, essay d'arranger les choses, sans succès ! Moi aussi je suis à bout car je ressent tout le malheur de ma mère et j'en devient de plus en plus malheureux ! Il ne se rend surement pas compte à quel point il nous fait souffrir ma mère et moi ! Moi, ma soeur et ma mère nous essayons de le faire raisonner rien n'y fait !
Pouvez vous me conseillez comment le faire réagir mais en douceur pour pas prendre le risque qu'il sois violent.

Je vous remercie de vos réponse par avances,

Mise en ligne le 28/10/2014

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à souligner votre courage. Nous écrire pour parler de l'alcoolisme d'un proche n'est jamais facile. Vous, votre sœur et votre mère êtes confrontés au refus de votre père de reconnaître ses difficultés avec l'alcool. Cette situation ancienne génère beaucoup de souffrance pour toute votre famille.

Vos différentes tentatives pour lui faire prendre conscience de ses difficultés n'aboutissent pas. Votre mère tente d' "arranger les choses, sans succès". Sachez qu'une consommation d'alcool régulière et excessive peut entraîner des troubles du comportement allant jusqu'à des actes de violence. Ceci explique sans doute les comportements de votre père. Toutefois, rien ne justifie que vous les subissiez, vous et votre famille.

C'est à votre père que revient la décision de trouver une aide pour arrêter ou diminuer ses consommations. S'il ne le fait pas, il est important que vous trouviez de l'aide et du soutien pour vous protéger. Vous pouvez les trouver auprès de professionnels qui connaissent bien la situation que vous vivez.

Nous vous proposons des informations et orientations, qui nous l'espérons, vous permettront d'aller mieux. Ces services téléphoniques, anonymes, proposent une écoute, des conseils et une orientation. Vous pouvez les appeler, seul ou accompagné d'une personne de votre choix. Vous pouvez aussi proposer à votre mère de les solliciter.

ENFANCE ET PARTAGE : 0 800 05 1 2 3 4 (Gratuit depuis un poste fixe) Du Lundi au Vendredi de 10h à 18h.
Ce service téléphonique animé par des bénévoles s'adresse aux enfants. Il vise à protéger, défendre et prévenir les enfants contre toutes formes de maltraitance, que ce soit les violences physiques ou psychologiques.

SOS FAMILLES EN PERIL : 01 42 46 66 77 Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h30. Service téléphonique d'écoute, d'aide psychologique et de prévention des violences familiales et maltraitances d'enfants.

VIOLENCES FEMMES INFO: 39 19 (Gratuit depuis un poste fixe) Du Lundi au Vendredi 9h à 22h. Le Samedi et Dimanche de 9h à 18h. Service téléphonique d'écoute anonyme et personnalisée pour les victimes et les témoins de violences faites aux femmes (violence verbales, psychologique ou physiques).

Vous pouvez aussi suggérer à votre père ainsi qu'à votre mère de nous appeler au 0980 930 930 (Ligne d'Ecoute Alcool Info, appel non surtaxé, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin). Vous pouvez également nous contacter si vous le désirez. Nous sommes aussi joignables par tchat via notre site.

Vous pouvez aussi trouver de l'aide dans un centre d'alcoologie auprès de professionnels (médecin, travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues) qui ont l'habitude de travailler également avec l'entourage de personnes dépendantes à l'alcool. Chacun des membres de votre famille pourrait y trouver une aide précieuse. Vous trouverez les coordonnées de ces centres en vous rendant sur notre site par ce lien : <http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles>.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de penser à vous, à vos études et à votre avenir.

Bien à vous
